

# Mhère Bulletin municipal

Numéro 2 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2020

#### Des nouvelles de l'activité de vos élus

Afin d'améliorer et de dynamiser le fonctionnement communal, le maire a décidé de développer des compétences particulières :

- ➤ Commission pour la visibilité numérique de la commune (web et réseaux sociaux)
- Commission communication (bulletins et collaboration au contenu web)
- ➤ Commission pour l'utilisation et l'optimisation des locaux de la mairie
- > Commission archives et récolement
- Délégation pour le projet Presbytère (jardin et portail)
- > Groupe de travail sur le dossier de l'église

#### Le mot du maire



Le 15 août fut une respiration pour tous, comme des retrouvailles après confinement. Nous remercions Ron, notre restaurateur, Jacques

Di Donato et ses comparses d'avoir répondu présents pour une fête rapidement organisée mais tellement nécessaire. Nous vous remercions également d'être venus si nombreux.

Ce quatrième trimestre sera celui de toutes les interrogations sur l'avenir de notre église. Toute l'équipe municipale est mobilisée pour la sauver. L'incidence sera importante sur les finances communales et aucune décision ne sera prise sans concertation avec la population. La pluie est de retour, la nature respire de nouveau avec nous.

# Horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :

Lundi 8h30-12h Mardi 8h30-12h /13h30-17h Jeudi 8h30-13h30 Tel : 03.86.22.70.43 — mairiedemhere@wanadoo.fr

Le bulletin municipal est distribué dans les boîtes à lettre par les élus. Il est aussi disponible en mairie ou chez Léonie Tous les samedis de 10 h à 12 h : permanence des élus. Le maire reçoit sur rendez-vous.

# La saison touristique:

Tout le monde s'accorde pour dire que la saison touristique a été bonne, effaçant un peu les affres du confinement. Les retombées économiques pour les professionnels de la restauration, de l'hébergement touristique, gîtes et chambres d'hôtes, du sport et loisir lié au tourisme, auront un peu sauvé les meubles. Au-delà de ces aspects importants de notre vie locale, c'est une nouvelle population qui a découvert l'attrait de notre territoire : une nature profuse, une agriculture présente, des loisirs en lien avec la nature et la présence des lacs, une population ouverte et accueillante. Cette crise sanitaire a montré que le Morvan pouvait être un refuge, certains s'y sont confinés, parfois en oubliant les règles élémentaires, d'autres sont venus se ressourcer après cette épreuve. Des maisons se vendent, des projets de création d'entreprises à taille humaine fleurissent. Notre communauté de commune met l'accent sur le tourisme et vos élus par la voix du maire sont présents dans ces discussions.

Tout cela est bien fragile et nécessite d'être consolidé. Nous devons être vigilants pour que le Morvan reste une terre d'accueil et ne soit pas sacrifiée sur l'autel d'un développement imposé par d'autres. C'est aux habitants de dire ce qu'ils souhaitent pour leur territoire. La récente actualité concernant un projet de production photovoltaïque d'énergie électrique sur le lac de Pannecière l'a récemment prouvé.

### Bibliothèque communale : les mercredis 14 et 28 octobre de 15 h à 17 h

Les jours d'ouverture (deux jours par mois) sont annoncés au début de chaque mois, par affichage mairie et envoi par mail. Vous trouverez toutes sortes de livres : romans, essais, biographies, historiques etc. Les ouvrages peuvent être commandés. Ils peuvent également vous être apportés à domicile.

#### Les travaux en cours :

Des travaux de voirie ont été exécutés par l'entreprise Colas. Les revêtements de l'ancienne cours de l'école, la route du hameau de Prélouis jusqu'à la départementale 171 et une voie sans issue à Jeaux ont été refaits.

Les derniers panneaux réservés à l'affichage communal et aux événements associatifs vont être posés.

## Le point sur la situation de l'église :



C'est une information plutôt brutale qui est arrivée à la mairie le 09 septembre : le chiffrage des travaux de l'église. Celle-ci est en très mauvais état et nécessitera de trouver au bas mot 1.204.116 euros au minimum, uniquement pour sa consolidation et la réfection de la toiture. La restauration des intérieurs, hors travaux de structure, ne sont pas compris dans le coût. Plusieurs scénarii semblent se profiler, aucun ne sera la bonne solution. Dès réception des travaux de l'architecte, l'ensemble des élus travaillera à organiser une réunion publique où seront présentées les options possibles avec leurs avantages et inconvénients. La municipalité appelle de tous ses vœux à la constitution d'une association patrimoniale, qui, avec la Fondation du Patrimoine et le soutien des associations locales et de la population, permettra de sauver l'église de Mhère. Une souscription sera lancée. Le maire et les élus comptent sur vous.

#### Le coin des associations :

- **Comité des fêtes** : Saint-Cochon 07/11, arbre de Noël 13/12.

- **Mhère s'anime** : Informations au local de l'association pour les événements de Noël.

- **Bords de Mhère** : Programmation en cours. Infos : <a href="mailto:bordsdemhere@gmail.com">bordsdemhere@gmail.com</a>

- **Chemin faisant** : reprise des randonnées fin septembre. AG le 05/12.

Renseignements: 03.86.84.78.61

Les événements peuvent être modifiés ou supprimés en fonction des contraintes sanitaires. Se renseigner auprès des associations.

# Ils partaient faire les biottes

Les habitants de Mhère, Gâcogne et Vauclaix sont à l'honneur dans le numéro 76 de la revue "Vents du Morvan" parue mi-septembre. On y apprend, avec force explications comment les Morvandiaux partaient le siècle dernier, des années 50 à 90, travailler pour les usines sucrières de Seine et Marne et les Ardennes. Une plongée dans une époque où le développement économique et agricole façonnait les paysages et où les exploitations agricoles se sont développées.

Les témoins mhérois interviewés et photographiés dans ce numéro sont intarissables sur cette période.

Vents du Morvan est conçu et réalisés par des bénévoles. On le trouve dans les bonnes librairies et chez les marchands de journaux.

Info... info... Info... info...

Le site internet de la commune est en cours de refonte complète. Une nouvelle version devrait être mise en ligne d'ici la fin de l'année.

Le repas des aînés est annulé. Les contraintes sanitaires ne permettent pas de le maintenir. Il sera remplacé par un colis qui sera offert au mois de décembre.

#### Cimetière:

Dans le cadre de l'interdiction d'utilisation de certains désherbants, un nouveau produit labellisé est en cours de test pour désherber les allées du cimetière. Il s'agit d'un produit professionnel qui nécessite la possession du certiphyto pour l'utiliser.

**Elagage du bord des routes** : le recensement des problèmes d'élagage du bord des routes est en cours pour un rappel des règles à tous les propriétaires.